

Les député français votent la restitution des biens mal acquis

Publication : lundi 22 février 2021 12:07

Le Monde, 22 février 2021

Les députés français votent la restitution des biens mal acquis

Le gouvernement promet d'améliorer la transparence et la traçabilité du mécanisme de redistribution des fonds confisqués par la justice

Les députés français ont voté, dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 février, l'adoption en première lecture d'un projet de loi qui vise à améliorer la transparence et la traçabilité des biens mal acquis. Le texte est à l'initiative du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, et du ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti.

Le risque que l'argent retourne dans des mains corrompues via de fausses ONG est réel

Le risque que l'argent retourne dans des mains corrompues via de fausses ONG est réel. Les députés ont voté la loi de manière à ce que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le projet de loi vise à améliorer la transparence et la traçabilité des biens mal acquis. Il prévoit notamment la création d'un registre national des biens mal acquis et la mise en place d'un mécanisme de redistribution des fonds confisqués.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le projet de loi vise à améliorer la transparence et la traçabilité des biens mal acquis. Il prévoit notamment la création d'un registre national des biens mal acquis et la mise en place d'un mécanisme de redistribution des fonds confisqués.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le projet de loi vise à améliorer la transparence et la traçabilité des biens mal acquis. Il prévoit notamment la création d'un registre national des biens mal acquis et la mise en place d'un mécanisme de redistribution des fonds confisqués.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le projet de loi vise à améliorer la transparence et la traçabilité des biens mal acquis. Il prévoit notamment la création d'un registre national des biens mal acquis et la mise en place d'un mécanisme de redistribution des fonds confisqués.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.

Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a déclaré que ce projet de loi est une étape importante dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Il a souligné que la loi vise à garantir que les fonds confisqués soient redistribués de manière transparente et traçable.